

Les participants reconnaissent l'importance de la diplomatie informelle en Asie. Cette diplomatie, dite du track two, mène de façon ultime à la diplomatie formelle qui permet la signature d'accords internationaux. Ils estiment que celle-ci demeure toujours le meilleur moyen d'intervention dans la région. Cependant, ils soulignent que dans certains cas, une méthode plus musclée peut être indiquée. Le cas de la Birmanie en est un bon exemple.

Au niveau de la diplomatie informelle, l'emploi de forums entre universitaires est encouragé par les participants. Le jumelage entre médias locaux et asiatiques est également suggéré. Enfin, on souligne le peu d'éveil de la part de la presse canadienne pour les questions asiatiques et conséquemment du public canadien.

Les participants jugent, d'autre part, que l'aide à la presse est inutile dans une société non démocratique où celle-ci est contrôlée. Ils estiment, en majorité, que le développement économique, démocratique et social doit précéder l'arrivée d'une presse libre.

Ils estiment que sur l'aspect des nouvelles technologies, chaque pays asiatique poursuit des avenues différentes. L'ébullition actuelle du secteur des télécommunications en Asie ne permet pas de connaître l'aboutissement ultime des développements à ce niveau. Il est soutenu que poursuivre des politiques à ce niveau pourrait donc être coûteux si les besoins sont mal interprétés. Le comité ne peut conséquemment se prononcer sur le sujet. Un participant souligne que ce seront les lois de marché qui trancheront et seulement à ce moment sera-t-il temps d'intervenir.

Recommandations

Préambule

Le gouvernement canadien fait face à un dilemme. D'un côté, il désire promouvoir les droits humains et les valeurs universelles. De l'autre, il se doit de promouvoir le commerce avec l'étranger afin que le pays puisse continuer à prospérer. C'est ainsi que les participants ont recommandé que :

a) le gouvernement canadien poursuive sa tradition de traiter au cas par cas avec les différents États asiatiques selon des critères allant du développement démocratique de chacun à l'importance des échanges commerciaux liant ceux-ci et le Canada.

b) le gouvernement canadien entame une réflexion en profondeur du danger que constituent les discours sur de supposées valeurs asiatiques pour les valeurs universelles comme la liberté d'expression et de la presse. Le gouvernement canadien doit élaborer une politique qui protégera la Canada du débordement des valeurs dites asiatiques et qui assurera la pérennité des valeurs reconnues comme universelles.

c) malgré ses lacunes, le système canadien a permis la survie des valeurs culturelles canadiennes tout en permettant la pluralité des opinions sur les ondes. Le gouvernement canadien doit donc utiliser le système mixte canadien de radiotélédiffusion comme modèle dans ses discussions avec les États asiatiques sur la liberté de la presse.